

fait de versements volontaires pour l'UNFICYP. Un quart seulement des États membres ont consenti des fonds volontairement.

L'UNFICYP a été créée pour garantir la sécurité des deux communautés, mais le problème même que cette mesure visait à régler reste entier, et il faudra le résoudre en même temps que l'on recherchera un règlement politique. Il sera aussi difficile de régler les problèmes politiques que d'instaurer une République chypriote démilitarisée où les deux communautés se sentiront en sécurité. Aux yeux des Chypriotes grecs, les 30 000 soldats turcs présents à Chypre et les nombreux colons arrivant de Turquie constituent une force d'occupation étrangère qui crée un déséquilibre entre les deux communautés de l'île. Pour faire face à cette éventuelle menace militaire turque, la Garde nationale grecque de Chypre a reçu en quantités grandissantes des véhicules blindés, des systèmes de défense anti-aérienne et d'autres armes. La communauté chypriote turque voit d'un mauvais oeil l'augmentation de la capacité militaire de la Garde nationale et elle justifie ainsi la présence continue de ses forces armées dans l'île. Il existe beaucoup de latitude pour instaurer un régime de démilitarisation dans le cadre d'un accord global. L'UNFICYP serait logiquement l'organisme approprié pour superviser la démilitarisation et la mise en oeuvre des mécanismes connexes de vérification.

Les chances pour que l'on trouve une solution au problème des communautés de Chypre vont vraisemblablement diminuer à mesure que la séparation de fait se confirmera. Les infrastructures et les activités communautaires, éducationnelles, gouvernementales et commerciales sont en train de s'adapter en fonction de la partition. La collectivité internationale semble penser que le régime existant actuellement à Chypre est satisfaisant. Même s'il n'est pas tout à fait acceptable aux yeux de la collectivité internationale, le *statu quo* ne figure pas parmi les problèmes à résoudre en priorité. Dans ce contexte, les parties intéressées pourraient bien estimer que la présence continue de l'UNFICYP, qui maîtrise et gère bien la situation, serait préférable à l'incertitude qu'entraîneraient les aménagements d'ordre politique et militaire qui accompagneraient un règlement définitif du problème.

Le processus de recherche de la paix est dans une impasse depuis maintenant deux ans. Les deux parties acceptent les principes généraux énoncés dans les Accords de 1977 et de 1979, mais elles ne s'entendent pas sur la manière de les appliquer. Malgré le désaccord qui existe à propos des versions de l'entente rédigées en 1985 et 1986, il existe certains motifs d'optimisme. Afin de souligner l'importance qu'il accorde à la mission de bons offices, le Secrétaire général de l'ONU a nommé un représentant spécial permanent à Chypre. M. Oscar Camilion est entré en fonction au printemps de 1988. Après s'être réunis en Suisse en janvier 1988, les chefs des gouvernements grec et turc ont convenu de prendre des mesures pour favoriser un plus grand rapprochement entre les deux parties. Les élections présidentielles qui ont eu lieu à Chypre le

21 février ont amené au pouvoir M. Georges Vassiliou qui s'était montré favorable à la reprise des négociations. Son arrivée au pouvoir traduit une évolution des opinions politiques qui augmentera les chances de parvenir à un règlement. Toutefois, après la troisième réunion au sommet des premiers ministres grec et turc, en juin dernier, l'absence de résultats concrets laisse croire que, même dans une atmosphère de bonne volonté et de compréhension mutuelle, le processus de réconciliation politique mettra encore beaucoup de temps avant d'aboutir.

## LECTURES RECOMMANDÉES

Gaffen, Fred, *In the Eye of the Storm: A History of Canadian Peacekeeping*, Deneau & Wayne, Toronto, 1987.

Oberling, Pierre, *The Road to Bellapais: The Turkish Cypriot Exodus to Northern Cyprus*, Columbia University Press, New York, 1982.

Reddaway, John, *Burdened with Cyprus: The British Connection*, Weidenfeld and Nicolson, Londres, 1986.

Rikhye, Indarjit, *The Theory and Practice of Peacekeeping*, C. Hurst & Company for the International Peace Academy, Londres, 1984.

Nations-Unies, Service de l'information, *The Blue Helmets, A Review of United Nations Peace-keeping*, New York, 1985.

—, Service de l'information, *UN Chronicle: Magazine trimestriel*, les numéros d'avril à juin et d'octobre à décembre portent sur le renouvellement du mandat de l'UNFICYP.

—, Institut des Nations-Unies pour la formation et la recherche. *The United Nations and the Maintenance of International Peace and Security*, Martinus Nijhoff Publishers, Dordrecht/Boston, 1987.

Wiseman, Henry, *Le maintien de la paix et la gestion des conflits internationaux*, Exposé n° 15 de l'ICPSI, octobre 1987.

Le colonel Robert Mitchell est membre associé (Recherche) de l'Institut, où il a été détaché par les Forces canadiennes. Il a commandé le secteur de Nicosie, au sein de l'UNFICYP, de septembre 1985 à mars 1986.

Dans le présent document sont mentionnés des documents qui ne coûtent rien à l'Institut ni le

Canadien pour la paix et la sécurité. Pour obtenir des exemplaires de ces documents, prière d'écrire à l'Institut, bureau 900, Ottawa



Also available in English  
ISBN: 0-662-95123-9

